



Procès-verbal du Conseil d'administration du Conseil des Chevaux Hauts-de-France : 15 Février 2022 à 10h00

Les membres présents :

M. Alain COEUGNIET, M. Hervé DELLOYE, M. Nicolas WALHEN, M. Yves SPRIET, M. Patrick MOIZARD.

Les membres participant en visioconférence :

M. Richard CREPON, M. Emmanuel DEKMEER.

Les membres excusés :

M. James CARPENTIER, M. Guy MARTEL, M. Jean-François TRANGOSI, M. Didier PECQUART.

Personnel du Conseil des chevaux présent :

Mme Fanny CARPENTIER, Chargée de projets, Mme Delphine LEFEVRE, Secrétaire administrative.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Point sur le Plan Régional Filière Équine
2. Projet Interreg EQWOS
3. Etat de la trésorerie
4. Prévisions actions 2022

1. Point sur le Plan Régional Filière Équine

Le Plan Régional Filière Équine a été voté le 24 septembre 2019, par la Région Hauts-de-France. Ce plan vise à apporter des aides structurantes à l'ensemble des secteurs de la filière équine régionale, jusqu'au 31 décembre 2022.

En tant qu'acteur de la filière équine, l'avis de chacun nous intéresse, afin de faire un premier bilan sur les actions réalisées au cours des deux premières années de ce Plan Régional Filière Équine, ainsi que la communication menée pour le promouvoir.

Un questionnaire validé par la Région Hauts-de-France a donc été envoyé par mail à l'ensemble des professionnels de la filière équine dont le CCHDF disposait des adresses mails (1865 adresses).

L'objectif de ce questionnaire est d'avoir le retour de la filière équine dans son ensemble et de faire remonter les informations à la Région.

Le premier bilan avec l'ensemble des membres du CCHDF sera fait cet après-midi lors de la réunion interne de travail.



2. Projet Interreg EQWOS

Le projet Interreg EQWOS a démarré le 1^{er} juillet 2018 et se termine le 31 décembre 2022. Ce projet a été monté dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

Plusieurs difficultés ont été rencontrées dans ce projet, notamment par le manque d'implication des belges et donc l'impossibilité de mettre en place des actions initialement prévues de manière transfrontalière.

Le point positif du projet est que cela a permis à certaines associations de se faire connaître notamment les Traits du Nord avec les chantiers hippomobiles et le Comité Régional d'Equitation avec la Route Européenne d'Artagnan.

3. Etat de la trésorerie au 15 février 2022

- Solde du compte courant : + 239 634,34 €
- Epargne :
 - Solde sur livret : + 367,16 €
 - Solde titre ordinaire : + 12 371,58 €
 - Solde livret A : + 9 265,96€

4. Prévisions actions 2022

Les actions courantes du CCHDF sont renouvelées.

En plus, pour 2022, deux organisations sont à prévoir pour la filière sport notamment par l'évènement d'une vente de chevaux ainsi que la valorisation des élevages en Hauts-de-France.

Questions diverses :

En ce qui concerne le bien-être du cheval, comment le CCHDF peut-il intervenir sur le comportement du cavalier envers son cheval lors d'un concours ?

Comment responsabiliser les organisateurs de concours sur l'irréprochabilité du cavalier envers sa monture ?

Un groupe de travail pourrait se réunir afin de relater les conduites que le cavalier doit tenir lors d'un concours.

Le CCHDF peut faire de la communication sur la prévention des risques que le cavalier encourt si le bien-être du cheval n'est pas respecté.

L'ordre du jour ayant été réalisé, le Président COEUGNIET, clôt le Conseil d'administration à 11h50.

Le Président
Alain COEUGNIET